



## Note explicative

### Budget annexe Eau/assainissement 2022

#### Introduction

*La Commune de MANIGOD assure en régie directe la gestion du service public de l'eau potable et du service public de la collecte des eaux usées. Le traitement des eaux usées est confié quant à lui au Syndicat Intercommunal d'Assainissement "Fier et Nom".*

*Quelques chiffres :*

- Nombre d'habitants sur la commune :
  - \* permanents (population totale INSEE 2022) : 996
  - \* saisonniers (estimation) : 10 000.

#### *Le service de l'eau potable :*

*Plus de 90 % des immeubles sont raccordés au réseau public d'eau potable. Les bâtiments non raccordés sont essentiellement des chalets (alpages et résidences non permanentes) situés à une altitude supérieure à celle des sources captées. Le réseau ne comporte que des branchements domestiques.*

- Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'eau : 2 271

#### *Le service de collecte des eaux usées :*

*Plus de 85 % des usagers branchés au réseau d'eau potable sont raccordés au réseau public d'assainissement et à la station d'épuration des eaux usées.*

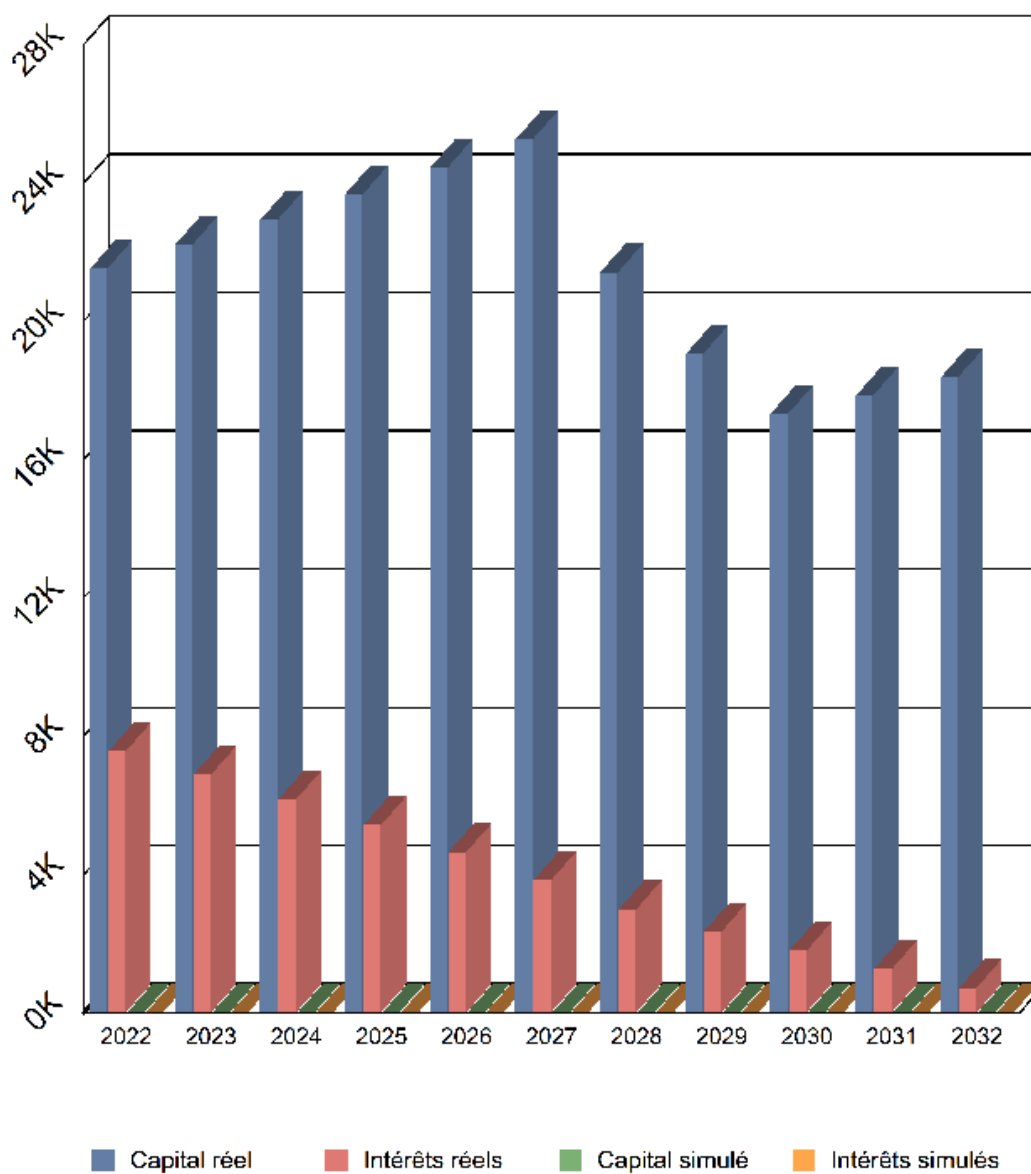
- Nombre de logements (ou assimilés) raccordés au réseau d'assainissement collectif : **1 973**

Le budget eau/assainissement est un budget annexe relevant de la comptabilité M49 (comptabilité des services publics industriels et commerciaux) Il doit s'équilibrer sans apport du budget principal, grâce aux redevances perçues auprès des usagers du service.

#### Point sur la dette :

L'annuité de la dette pour l'année 2022 s'élève à la somme de 29 093.34 (contre 68 357.53 € en 2021 diminution qui s'explique par la fin de certains remboursements d'emprunt) 21 524.79 € de capital et 7 568.55 € d'intérêts. Le capital restant dû au 01/01 de l'exercice est de 252 425.10 €.

## Diagramme de remboursement



### Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

|                | Résultats à la clôture de l'exercice précédent | Part affectée à l'investissement | Solde d'exécution | Résultats de clôture |
|----------------|--|----------------------------------|-------------------|----------------------|
| Investissement | 53 760.80 €                                    |                                  | -20 968.58 €      | 32 792.22 €          |
| Exploitation   | 52 130.74 €                                    | 52 130.74 €                      | 90 408.42 €       | 90 408.42 €          |
| Total          | 105 891.54 €                                   | 52 130.74 €                      | 69 439.84 €       | 123 200.64 €         |

## Les crédits prévisionnels pour 2022 sont les suivants :

### Section d'exploitation

#### Dépenses d'exploitation (Total : 842 689.08 €)

##### 011 charges à caractère général : 387 351.52 €

A noter sur ce chapitre le compte 611 : 180 000 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement collectif.

Le compte 6183 : 9 300 € correspondant au reversement de la participation au syndicat Fier et Nom pour l'assainissement non collectif.

Au compte 6371 : 9 810 € il s'agit du reversement à l'Agence de l'eau de la redevance au titre du prélèvement.

##### 012 charges de personnel et frais assimilé : 89 992.46 €

Somme remboursée au budget principal : il s'agit des charges du personnel affecté au service de l'eau et de l'assainissement.

##### 014 Atténuation de produits : 38 500 €

Il s'agit des versements à l'agence de l'eau des redevances pour pollution domestique (28 500 €) et redevances pour modernisation des réseaux de collecte (10 000 €). Redevances collectées auprès des usagers via la facture d'eau et ensuite reversées à l'Agence de l'eau.

##### 023 Virement à la section investissement : 56 617.68 €

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

##### 042 opérations d'ordres de transferts entre sections : 260 238.86 €

Il s'agit des dotations aux amortissements pour les immobilisations (travaux acquisition..)

##### 66 charges financières : 7 488.56 €

Il s'agit des intérêts des emprunts (annuité de l'exercice + intérêts courus non échus)

##### 67 Titres annulés sur exercices antérieurs : 500 €

#### Recettes d'exploitation (Total : 842 598.08 €)

##### 042 Opérations d'ordre de transfert entre section : 56 396.08 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

##### 70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 781 635.00 €

On trouve notamment dans ce chapitre : la vente d'eau aux abonnés 342 250 € et les redevances d'assainissement collectifs 282 600 € calculées en fonction des tarifs votés en juillet 2021 sur la base des volumes commercialisés l'année précédente. On y trouve également : les redevances collectées pour le compte de l'agence de l'eau et celles collectées pour le compte du Syndicat Fier Nom.

Tarifs communaux votés en 2021 et couvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022 sont les suivants :

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| <b>EAU POTABLE</b>             |                  |
| <b>A) redevance annuelle</b>   |                  |
| * Part fixe / unité desservie  | <b>94,78 €</b>   |
| * consommation                 | <b>0.90 €/m3</b> |
| * location de compteur         |                  |
| - 15 et 20 mm (3 et 5 m3)      | <b>10,72 €</b>   |
| - 25 et 30 mm (7 et 10 m3)     | <b>33,96 €</b>   |
| - au-dessus de 30 mm           | <b>153,57 €</b>  |
| <b>B) compteur de chantier</b> |                  |
| * Part fixe / unité desservie  | <b>160,71 €</b>  |
| * consommation                 | <b>0,84 €</b>    |
| <b>ASSAINISSEMENT</b>          |                  |
| * Part fixe / unité desservie  | <b>71,08 €</b>   |
| * consommation/m3              | <b>0,38 €</b>    |

**75 Autres produits de gestion courante : 4 658 €**

Compte 7581 Fonds de Compensation de la TVA : il s'agit du remboursement d'une partie de la TVA ayant grevée certaines dépenses d'entretien sur l'année N-2.

**775 Produits de cession : 0 €**

## Section d'investissement

**Dépenses d'investissement (Total : 784 810.18 €)**

**020 Dépenses imprévues : 0 €**

**040 Opérations d'ordre de transfert entre section : 56 396.08 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

**16 Emprunts et dettes assimilées : 21 524.79 €**

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours.

**20 Immobilisations incorporelles : 14 600 €**

Compte 2031 : Il s'agit de frais d'études dont un solde de l'étude schéma directeur de l'eau potable (11 120 €) + étude ressource Comburce (6 372 €) et l'achat de logiciels de télégestion (10 000 €)

**21 Immobilisations corporelles : 39 600 €**

Divers acquisitions : 39 600 € (achat d'une tronçonneuse béton, changement de péraç, barrières aménagement des réservoirs + campagne de remplacement des compteurs.....)

**23 Immobilisation en cours : 635 796.31 €**

Voir le programme de travaux dans le tableau ci-joint en annexe.

**Recettes d'investissement (Total : 784 810.18 €)****001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 32 792.22 €**

Il s'agit du résultat de clôture de la section investissement reporté.

**021 Virement de la section de fonctionnement : 56 617.68 €**

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

**040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 260 238.86 €**

Il s'agit des écritures d'amortissement des immobilisations (travaux, acquisitions...)

**10 Dotations fonds divers et réserves : 140 083.42 €**

Au compte 10222 FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 49 675 € correspondant au remboursement partiel de la TVA ayant grevée les investissements de l'année N-2.

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2021 est affecté au compte 1068 en investissement soit la somme de 86 908.42 €+ au compte 1064 réserve réglementée : 3 500 €

**13 Subventions d'investissement : 134 328 €**

| <b>Montant des subventions</b>           |                         |                   |                               |
|--|-------------------------|-------------------|-------------------------------|
| <b>SUBVENTION</b>                        | <b>Montant attribué</b> | <b>Déjà versé</b> | <b>Reste à verser en 2022</b> |
| Etude AEP Agence de l'eau                | <b>14 236,00</b>        | 7 118,00          | <b>7 118,00</b>               |
| Etude AEP Département                    | <b>7 350,00</b>         | 4 410,00          | <b>2 940,00</b>               |
| AEP travaux Foux Picheux Département     | <b>121 740,00</b>       | 73 044,00         | <b>48 696,00</b>              |
| AEP travaux Foux Picheux Agence de l'Eau | <b>205 000,00</b>       | 153 750,00        | <b>51 250,00</b>              |
| AEP Champ Roz Département                | <b>60 810,00</b>        | 36 486,00         | <b>24 324,00</b>              |

Soit un total de 134 328 € à percevoir

**16 Emprunts et dettes assimilées : 160 750 €**

Un nouvel emprunt est nécessaire pour financer les nouveaux investissements.

## **Conclusion**

Le budget prévisionnel 2022 permet de financer :

- 31 493 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 39 600 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 635 796.31 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : 706 889.31 € (pour mémoire en 2021 prévisionnel investissement : 620 973.60 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année :

- Assurer la protection de la source de Comburce : prévisionnel de 288 000 €
- Travaux AEP Joux Brévins Ls Combes Tranche ferme : prévisionnel de 267 390 €